

Bilan d'animation

Sites Natura 2000

FR 7200808 - «Carrières de Lanquais
- Les Roques»

*Bilan d'animation du
Document d'Objectifs*

Année 2019



Sites Natura 2000

FR 7200808 - «Carrières de Lanquais - Les Roques»

Bilan d'animation du Document d'Objectifs

Année 2019

Référence à utiliser

DUHAZE B., 2020. Bilan d'animation 2019 du site Natura 2000 FR7200808 « Carrières de Lanquais – les Roques ». Convention cadre Etat/Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine. Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine, 15 p. + annexes

INTERVENANTS

Structure animatrice

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

Antenne de Dordogne – 21, Rue de la Libération, 24 400 Mussidan

Tél. 05 53 81 39 57 - Email. antenne24@cen-aquitaine.fr

Site : www.cen-aquitaine.org - Site Natura 2000 : <http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/lanquais/>

Coordination, animation et rédaction :

Benoît DUHAZE, Chargé de mission

Présidence du Comité de Pilotage

M. le Préfet de la Dordogne

SOMMAIRE

INTERVENANTS.....	1
SOMMAIRE.....	2
LISTE DES FIGURES	3
LISTE DES TABLEAUX.....	3
PRÉAMBULE	4
Le Docob et le site Natura 2000.....	4
L'animation	5
Rappels des enjeux et des objectifs du Docob	5
Missions de la structure animatrice.....	7
F2 INFORMATION ET COMMUNICATION SUR LES MESURES DE GESTION.....	7
Actualisation du site internet.....	7
Animation découverte des chauves-souris.....	7
F3 PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE (PAEC)	8
F4 INFORMATION ET COMMUNICATION SUR LES MAEC.....	8
F6 PHASE DE MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS « FORESTIERS » ET « NI-NI »	8
F7 SUIVI DES POPULATIONS DE CHIROPTÈRES	8
Suivi hivernal.....	8
Évolution des effectifs hivernaux des trois espèces à enjeu.....	9
Visite automnale	13
F8 ASSISTANCE À L'APPLICATION DU RÉGIME D'ÉVALUATION D'INCIDENCE.....	13
F10 ORGANISATION DES RÉUNIONS DES COMITÉS DE PILOTAGE.....	13
U2 SUIVI DE L'INSTRUCTION DES DOSSIERS, AIDE À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS (SUIVI DES TRAVAUX...) ET SUIVI TECHNIQUE, ADMINISTRATIF ET FINANCIER.....	13
ANNEXES	15

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Périmètre du site Natura 2000 "Carrières de Lanquais - les Roques"	4
Figure 2. Évolution des effectifs du Grand Rhinolophe dans la carrière des Roques de 2002 à 2019 ..	10
Figure 3. Évolution des effectifs du Murin à oreilles échancrées dans la carrière des Roques de 2002 à 2019.....	10
Figure 4. Évolution des effectifs du Minioptère de Schreibers dans la carrière des Roques de 2002 à 2019.....	11
Figure 5. Évolution des effectifs du Grand Rhinolophe dans la carrière de la Barde de 2000 à 2019...	12
Figure 6. Evolution des effectifs du Murin à Oreilles Echancrées dans la carrière de la Barde de 2000 à 2019.....	12
Figure 7. Photos de la prairie fauchée.....	14
Figure 8. Photo du troupeau et du Patou.....	14

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I. Hiérarchisation des espèces en fonction de leurs enjeux de conservation	5
Tableau II. Objectifs de site et objectifs opérationnels du site Natura 2000 "Carrières de Lanquais - les Roques"	6
Tableau III. Missions prévisionnelles d'animation pour le marché 2019-2020	7
Tableau IV. Résultats des comptages par carrière et par espèces	9
Tableau V. Liste des espèces observées lors de la visite automnale	13

PRÉAMBULE

Le Docob et le site Natura 2000

Le site Natura 2000 FR7200808 des « Carrières de Lanquais – les Roques » a été proposé au titre de la Directive européenne 92/43/CEE du 21 mai 1992, dite « Directive Habitats » (DH), comme site d'intérêt communautaire (SIC) en 2002. Il présente un enjeu important vis à vis des chauves-souris.

Situé dans le département de la Dordogne entre Bergerac et Lalinde, le site Natura 2000 « Carrières de Lanquais – les Roques » couvre une superficie totale de 268,8 ha sur les communes de Lanquais, Faux et Monsac. Il est constitué de trois carrières (les Roques, Bas-Boyer et La Barde) ainsi que des périmètres de chasse immédiats.

L'intérêt du site Natura 2000 « Carrières de Lanquais – les Roques » repose sur la présence de 14 espèces de chauves-souris inscrites à l'annexe 2 et 4 de la DH. Il apparaît d'ailleurs à ce titre d'intérêt international dans le Plan Régional d'Action des Chiroptères d'Aquitaine (Urcun J.P. & al, 2011). C'est notamment en période hivernale (hibernation) et en périodes de transit que l'on peut souligner l'intérêt primordial de la protection des populations présentes.

Le Docob a été approuvé par arrêté préfectoral n°120425 du 10 avril 2012. Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN Aquitaine) a été désigné structure animatrice du site lors du lancement de la phase d'animation en 2011.

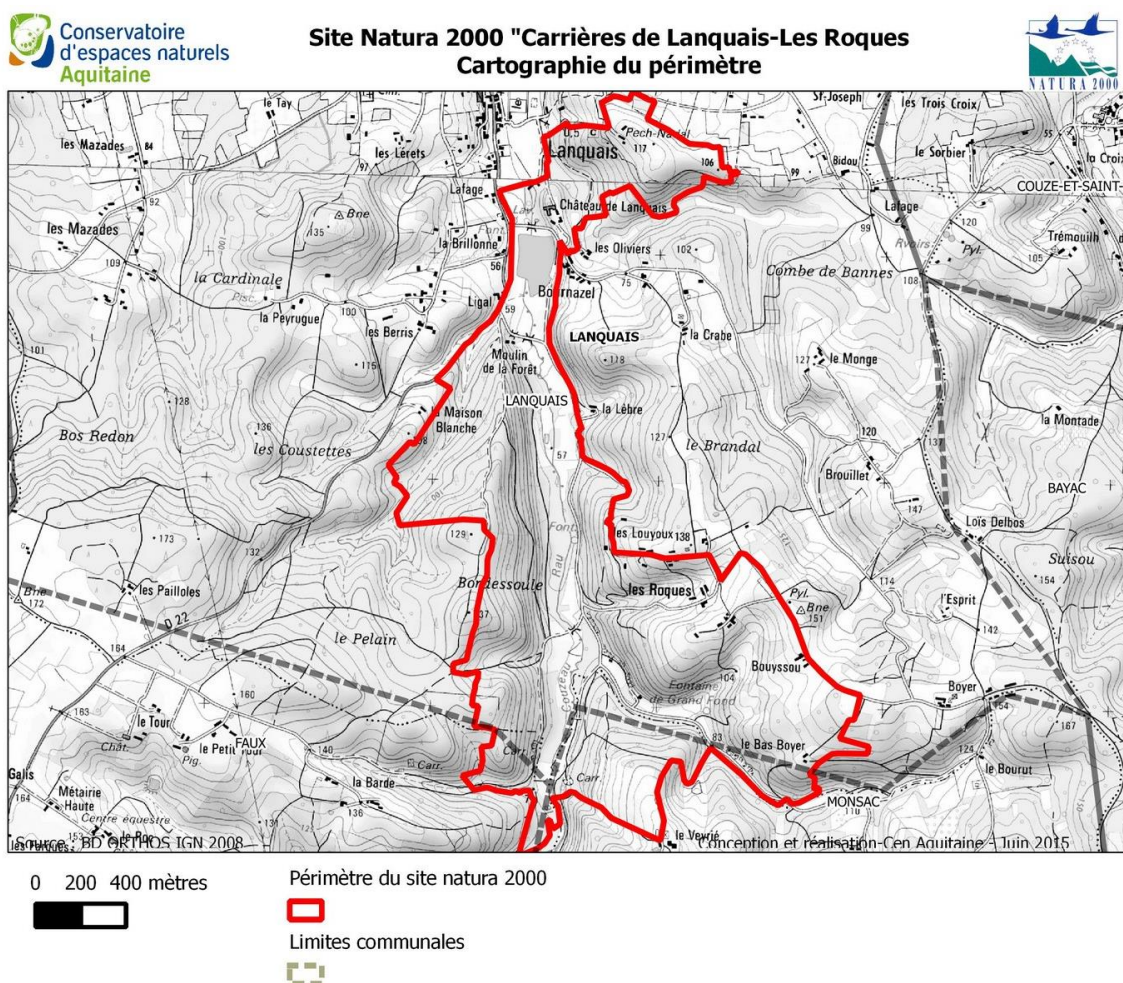


Figure 1. Périmètre du site Natura 2000 "Carrières de Lanquais - les Roques"

L'animation

Le Préfet du département de la Dordogne préside le Comité de Pilotage.

Le bilan 2019 est celui de la 8^{ème} année d'animation, correspondant à 12 mois (du 09/04/2018 au 17/04/2020).

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine est la structure animatrice du site.

Le Docob est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/lanquais/>

Rappels des enjeux et des objectifs du Docob

Enjeux de conservation

Le site des « Carrières de Lanquais – les Roques » a été proposé comme site d'intérêt communautaire (SIC) car il présente un enjeu fort vis à vis des chauves-souris. Il abrite 14 espèces dont 9 sont d'intérêt communautaire.

Le tableau I ci-dessous présente la hiérarchisation des espèces en fonction de leurs enjeux de conservation.

Aussi, en termes d'enjeux, il est également primordial d'assurer la tranquillité des espèces et de favoriser des territoires de chasse. Il apparaît nécessaire de protéger les trois carrières et de maintenir les habitats de chasse des espèces dans un bon état de conservation.

Tableau I. Hiérarchisation des espèces en fonction de leurs enjeux de conservation

	Espèces	Intérêt du site pour la conservation de l'espèce	Enjeu de conservation
Espèces d'intérêt communautaire Annexe II	Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>) - 1304	Très fort	1
	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>) - 1321	Très fort	1
	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>) - 1310	Fort	1
	Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>) - 1324	Moyen	2
	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>) - 1307	Moyen	2
	Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>) - 1303	Moyen	2
	Murin de Bechstein (<i>Myotis bechsteinii</i>) - 1323	Moyen	2
	Barbastelle (<i>Barbastella barbastellus</i>) - 1308	Moyen	2
	Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>) - 1305	Faible	3
Espèces présentant un intérêt communautaire Annexe IV	Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentoni</i>)	Faible	3
	Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	Faible	3
	Murin d'alcaïe (<i>Myotis alcathoe</i>)	Faible	3
	Oreillard roux (<i>Plecotus auritus</i>)	Faible	3
	Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)	Faible	3

Objectifs du Docob

Les objectifs du site Natura 2000 des « Carrières de Lanquais – les Roques » se déclinent sous la forme de 4 objectifs de site et 17 objectifs opérationnels (Tableau II). Ils constituent ainsi les lignes directrices à suivre pour la phase d’animation du site.

Tableau II. Objectifs de site et objectifs opérationnels du site Natura 2000 "Carrières de Lanquais - les Roques"

O1 Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial
O11 Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris
O12 Favoriser des territoires de chasse potentiellement utilisés par les chauves-souris
O2 Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces
O21 Suivre les colonies de chauves-souris au différentes périodes du cycle
O22 Suivre les conditions hygrothermiques des carrières et des extérieurs
O23 Améliorer les connaissances concernant l'utilisation des différentes cavités
O24 Évaluer la présence hors site du Grand Rhinolophe en période de reproduction
O25 Évaluer la fréquentation humaine dans les carrières
O26 Suivre l'évolution des habitats d'espèce sur le site
O27 Recherche des gîtes à chiroptères par radiopistage (notamment espèces forestières)
O28 Évaluer la conservation des espèces et des habitats d'espèces (bilan et expertise)
O29 Assurer la tranquillité et la pérennité des chauves-souris au différentes périodes du cycle biologique
O3 Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces
O31 Sensibiliser et informer sur les chiroptères
O32 Limiter l'impact lié à l'utilisation des vermifuges type ivermectine
O4 Animer l'application du Document d'Objectifs
O41 Préparer la mise en œuvre du Document d'objectifs
O42 Mettre en œuvre des mesures contractuelles
O43 Mettre en œuvre des mesures hors contrat
O44 Coordonner, réaliser la synthèse et le bilan
O45 Intégrer l'enjeu chiroptères dans la logique de territoire

Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice sont affinées chaque année, au regard des priorités définies en lien avec le Copil et la Direction Départementale des Territoires de la Dordogne (DDT24). L'animation du site Natura 2000 était prévue autour des missions générales issues du marché attribué au CEN Nouvelle-Aquitaine par la DDT 24 (tableau III).

Tableau III. Missions prévisionnelles d'animation pour le marché 2019-2020

Code	Actions	Nb jours
F2	Information et communication sur les mesures de gestion	1,5
F3	Projet agro-environnemental (PAE)	10,0
F4	Information et communication sur les MAEC	2,0
F6	Phase de mise en œuvre des contrats "Forestiers" et "Ni-Ni"	2,0
F7	Suivi des populations de chiroptères	4,0
F8	Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences	1,5
F9	Phase de synthèse, de bilan et mise à jour du docob	3,0
F10	Organisation des réunions des comités de pilotage	2,0
U2	Suivi de l'instruction des dossiers	1,0
	Aide à la mise en œuvre des actions (suivi des travaux...)	1,0
	Suivi technique, administratif et financier	1,0
TOTAL		29,0

F2 INFORMATION ET COMMUNICATION SUR LES MESURES DE GESTION

Cette communication répond à l'objectif opérationnel « O31 Sensibiliser et informer sur les chiroptères ».

Actualisation du site internet

Une actualisation du site internet a été réalisée durant cette tranche d'animation. Il est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/lanquais/>

De manière à tenir informé les différentes personnes intéressées par le site Natura 2000, le bilan d'animation 2018 a été ajouté dans la rubrique « Téléchargement ».

Les présentations des Comité de pilotage ont également été ajoutées.

Animation découverte des chauves-souris

Suite au COPIL du 10 décembre 2019, il était prévu de réaliser une animation de découverte des

chauves-souris auprès des élèves des écoles de Monsac et de Faux. L'épidémie du COVID-19 n'a pas permis de les réaliser. Ces deux animations seront conduites dans le courant de la 3^{ème} tranche d'animation 2020-2021.

F3 PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE (PAEC)

Comme les années précédentes, fautes d'agriculteurs intéressés pour contractualiser des MAEC, le PAEC n'a pas été produit.

F4 INFORMATION ET COMMUNICATION SUR LES MAEC

Cette mission répond à l'objectif opérationnel « O12 Favoriser des territoires de chasse potentiellement utilisés par les chauves-souris ».

Par manque d'intérêt des agriculteurs pouvant bénéficier des MAEC, il n'y a pas eu de nouveau dépôt de PAEC. Par ailleurs, la PAC arrivant à échéance en 2020, aucun nouveau PAEC ne pouvait être déposé en 2020.

F6 PHASE DE MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS « FORESTIERS » ET « NI-NI »

La forêt domaniale du Maine est une forêt publique domaniale présente sur le site Natura 2000 et relevant du régime forestier français. Sa gestion est assurée par l'ONF en la personne de David SETAU, technicien forestier territorial, qui a remplacé Bernard DEVAUX.

Le plan de gestion sylvicole de la forêt du Maine étant en cours d'actualisation, il a été convenu avec M. SETAU d'y intégrer l'enjeu chiroptère.

En raison de l'épidémie du COVID-19, les échanges et la visite de terrain n'ont pas pu avoir lieu pour définir les mesures *ad-hoc*. La mise en œuvre d'un contrat est reporté à la troisième tranche d'animation.

F7 SUIVI DES POPULATIONS DE CHIROPTÈRES

Ces suivis annuels des colonies de chauves-souris répondent à l'objectif opérationnel : « O21 Suivre les colonies de chauves-souris aux différentes périodes du cycle ».

Suivi hivernal

Un suivi hivernal des trois carrières a été réalisé le 08 février 2019. Ce suivi vise à compter tous les individus par espèce présents dans chaque carrière afin de suivre dans le temps les évolutions des effectifs.

Ainsi, il a été comptabilisé dans la carrière :

- les Roques, 643 individus répartis selon 06 espèces,
- la Barde : 136 individus répartis selon 09 espèces,

- de Bas-Boyer : 28 individus répartis selon 03 espèces.

Le tableau IV synthétise les résultats des comptages.

Tableau IV. Résultats des comptages par carrière et par espèces

Date	Carrière	Espèce	Nom scientifique	Effectif
8 fév. 2019	les Roques	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	441
		Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	107
		Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	61
		Murin de "grande taille"	<i>Myotis myotis / M. blythii</i>	19
		Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	10
		Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	5
Date	Carrière	Espèce	Nom scientifique	Effectif
8 fév. 2019	la Barde	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	43
		Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	36
		Murin de "grande taille"	<i>Myotis myotis / M. blythii</i>	34
		Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	8
		Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	8
		Oreillard indéterminé	<i>Plecotus sp.</i>	3
		Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	2
		Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastella</i>	1
		Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	1
Date	Carrière	Espèce	Nom scientifique	Effectif
8 fév. 2019	Bas-Boyer	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	22
		Murin de "grande taille"	<i>Myotis myotis / M. blythii</i>	4
		Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	2

Évolution des effectifs hivernaux des trois espèces à enjeu

Carrière des Roques

Le Grand Rhinolophe

Une analyse succincte des tendances d'évolution des effectifs du Grand Rhinolophe (GR) dans la carrière des Roques (Lanquais) suppose une augmentation régulière du nombre d'individus car la droite de régression linéaire montre un coefficient directeur positif (Figure 2). Néanmoins cette augmentation est à relativiser car seulement 14% des valeurs expliquent cette tendance.

De 2002 à 2019, la moyenne de GR dans la carrière des Roques est de 304 individus avec un minimum de 50 individus et un maximum de 565.

Nombre de Grand Rhinolophe en hibernation dans la carrière des Roques de 2002 à 2019

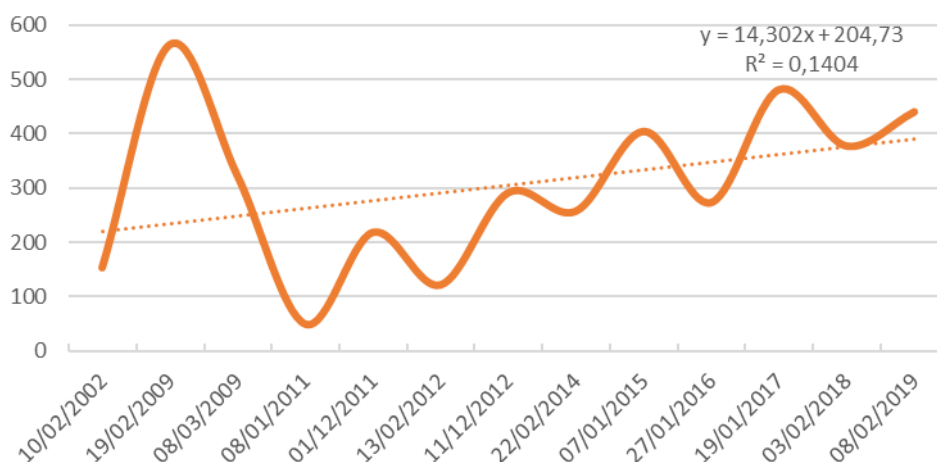


Figure 2. Évolution des effectifs du Grand Rhinolophe dans la carrière des Roques de 2002 à 2019

Le Murin à oreilles échancrées

Une analyse succincte des tendances d'évolution des effectifs du Murin à oreilles échancrées (MOE) dans la carrière des Roques (Lanquais) suppose une légère baisse du nombre d'individus car la droite de régression linéaire montre un coefficient directeur négatif (Figure 3). Néanmoins cette diminution est à relativiser car seulement 2% des valeurs explique cette tendance.

De 2002 à 2019, la moyenne de MOE dans la carrière des Roques est de 131 individus avec un minimum de 66 individus et un maximum de 197.

Nombre de Murin à oreilles échancrées en hibernation dans la carrière des Roques de 2002 à 2019

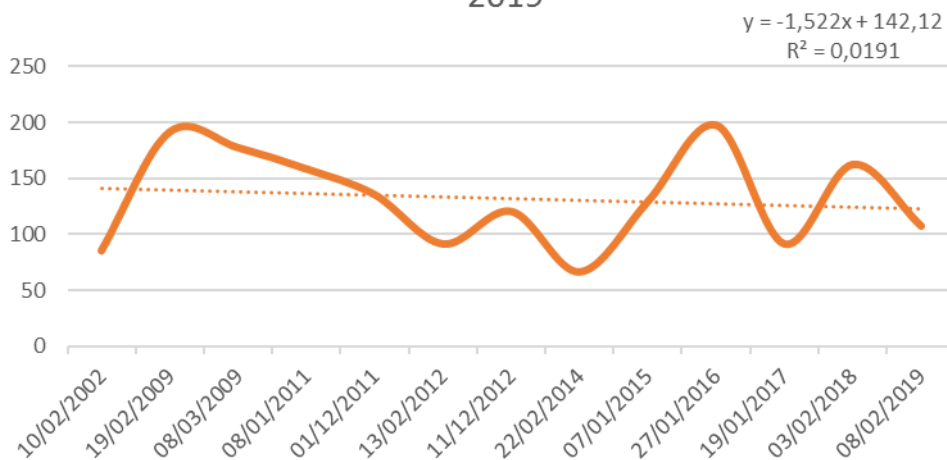


Figure 3. Évolution des effectifs du Murin à oreilles échancrées dans la carrière des Roques de 2002 à 2019

Le Minioptère de Schreibers

Une analyse succincte des tendances d'évolution des effectifs du Minioptère de Schreibers (MS) dans la carrière des Roques (Lanquais) suppose une baisse du nombre d'individus car la droite de régression linéaire montre une équation avec un coefficient négatif (Figure 4). Néanmoins cette diminution est à relativiser car seulement 7% des valeurs explique cette tendance.

De 2002 à 2019, la moyenne de MS dans la carrière des Roques est de 74 individus avec un minimum de 05 individus et un maximum de 224.

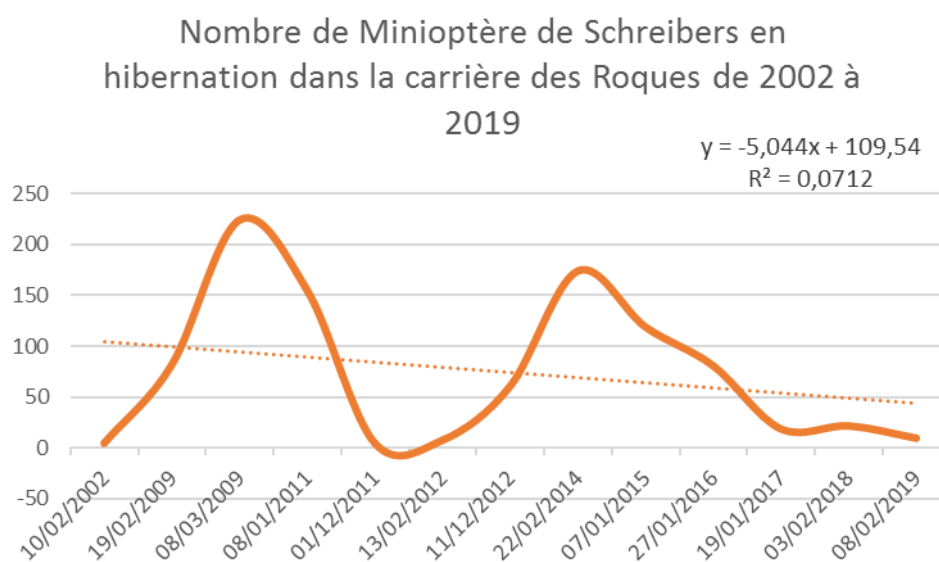


Figure 4. Évolution des effectifs du Minioptère de Schreibers dans la carrière des Roques de 2002 à 2019

Carrière de la Barde

Le Grand Rhinolophe

Une analyse succincte des tendances d'évolution des effectifs du Grand Rhinolophe (GR) dans la carrière de la Barde (Faux) suppose une stagnation du nombre d'individus car la droite de régression linéaire montre une équation avec un coefficient très proche de zéro (Figure 5).

De 2000 à 2019, la moyenne de GR dans la carrière de la Barde est de 06 individus (sans compter les valeurs extrêmes de 2011) avec un minimum de 01 individus et un maximum de 33.

Nombre de Grand Rhinolophe en hibernation dans la carrière de la Barde de 2000 à 2019

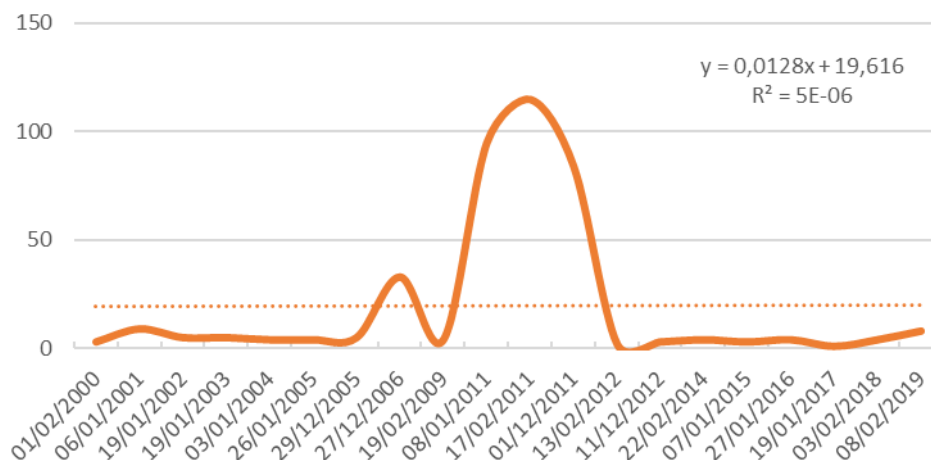


Figure 5. Évolution des effectifs du Grand Rhinolophe dans la carrière de la Barde de 2000 à 2019

Le Murin à oreilles échancrées

Une analyse succincte des tendances d'évolution des effectifs du Murin à oreilles échancrées (MOE) dans la carrière de la Barde (Faux) suppose une augmentation du nombre d'individus car la droite de régression linéaire montre une équation avec un coefficient positif (Figure 6). Cette augmentation semble significative car elle est expliquée par plus de 58% des valeurs.

De 2000 à 2019, la moyenne de MOE dans la carrière de la Barde est de 25 individus avec un minimum de 00 individu et un maximum de 72.

Nombre de Murin à oreilles échancrées en hibernation dans la carrière de la Barde de 2000 à 2019

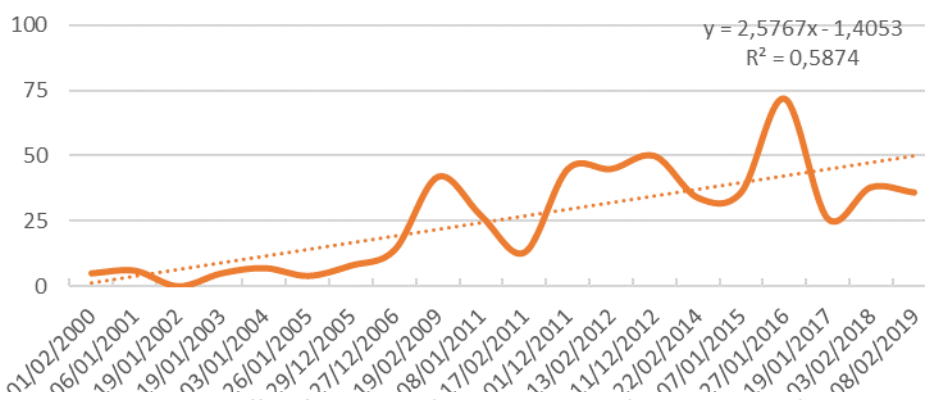


Figure 6. Evolution des effectifs du Murin à Oreilles Echancrées dans la carrière de la Barde de 2000 à 2019

Visite automnale

Une visite de la carrière des Roques a été réalisée le 30 octobre 2019 au moment du transit automnal des Chauves-souris. Cette visite visait à évaluer l'intérêt de la carrière pendant cette période.

Le résultat du comptage montre que le Grand Rhinolophe est déjà bien présent dans la carrière avec un nombre relativement important d'individus puisqu'il en a été comptés 231.

On remarque également la présence en nombre de Minioptère de Schreibers avec 79 individus. Seuls 10 individus étaient présents durant l'hiver précédent.

Par ailleurs, quelques Murin à oreilles échancrées étaient également présent avec 65 individus.

Tableau V. Liste des espèces observées lors de la visite automnale

Date obs.	Nom	Effectif
30/10/2019	Grand Rhinolophe	231
30/10/2019	Minioptère de Schreibers	79
30/10/2019	Murin à oreilles échancrées	65
30/10/2019	Rhinolophe euryale	31
30/10/2019	Petit Rhinolophe	18
30/10/2019	Grand Murin	2
30/10/2019	Murin de Daubenton	2

F8 ASSISTANCE À L'APPLICATION DU RÉGIME D'ÉVALUATION D'INCIDENCE

Aucune sollicitation pour réaliser

F10 ORGANISATION DES RÉUNIONS DES COMITÉS DE PILOTAGE

Le comité de pilotage de l'animation 2019-2020 a eu lieu le 10 décembre 2019 dans la salle des fêtes de la commune de Lanquais. Le bilan de l'animation a été présenté. Les documents relatifs au Copil (Invitation, Feuille d'émargement, Présentation et Compte rendu) sont annexés à ce rapport.

U2 SUIVI DE L'INSTRUCTION DES DOSSIERS, AIDE À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS (SUIVI DES TRAVAUX...) ET SUIVI TECHNIQUE, ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Deux contrats NiNi sont en cours sur le site. Pour chaque contrat un suivi est réalisée (suivi des travaux, suivi administratif, ...).

Le contrat de Mme HESS consiste en un chantier d'entretien d'une prairie par gyrobroyage (N05R) sur une surface 4,8 ha. Cette intervention a été réalisé au mois d'août 2019 par l'entreprise Delmas. Par ailleurs, le dispositif favorisant le développement de bois sénescents (sous action 1 *arbres sénescents disséminés* et sous action 2 *îlot Natura 2000*) ne nécessitant pas de suivi, aucune intervention n'a été réalisé en 2019.



Figure 7. Photos de la prairie fauchée

Le contrat de M. BOITREL consiste en une gestion par une fauche d'entretien des prairies (N04R) sur une surface de 2,5 ha. Cette intervention a été réalisé le 04 juillet 2019 par M. Chartier, éleveur à Bayac. Puis le contrat prévoit une gestion pastorale d'entretien de ces mêmes prairies lors du regain de la végétation par le même éleveur. 170 brebis gardé par un chien Patou ont pâturé les prairies du 15 octobre au 1^{er} novembre 2019.



Figure 8. Photo du troupeau et du Patou

ANNEXES

- Documents du Comité de pilotage



PREFET DE LA DORDOGNE

**Direction départementale des territoires
Service eau, environnement, risques.
Pôle environnement et milieux naturels**

Périgueux, le 22 novembre 2019

Dossier suivi par : Hugo MAILLOS
Poste : 05.53.45.56.98
REF : HM/JC- 19-491

Le Préfet de la Dordogne

à

- destinataires in fine -

Objet : Réunion de comité de pilotage du site Natura 2000 « Carrières de Lanquais - Les Roques »

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Comité de Pilotage Local (COFIL) du site Natura 2000 « Carrières de Lanquais - Les Roques » qui se tiendra le:

**Mardi 10 décembre 2019 à 10 heures
à la salle des fêtes de LANQUAIS**

L'ordre du jour sera le suivant :

- ✓ Bilan de l'animation présenté par le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine ;
- ✓ Questions diverses.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Pour le Préfet et par subdélégation,
Le chef du pôle environnement, milieux naturels



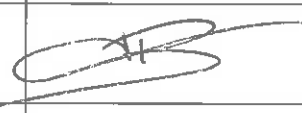
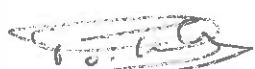
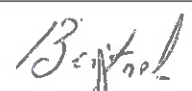
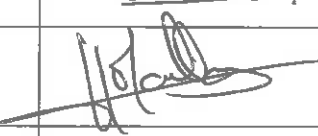
Eric FEDRIGO

- Destinataires -

- Monsieur le président du conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur le président du conseil départemental de la Dordogne
- Madame, Monsieur les conseillers départementaux du canton de Lalinde
- Madame, Monsieur les conseillers départementaux du canton du Sud-Bergeracois
- Monsieur le président de la communauté de communes des Bastides Dordogne-Périgord
- Monsieur le président de la communauté de communes des Portes Sud Périgord
- Monsieur le maire de Lanquais
- Monsieur le maire de Faux
- Monsieur le maire de Monsac
- Monsieur le président du syndicat mixte intercommunal Rivières, Vallées et Patrimoine en Bergeracois
- Monsieur le président du syndicat départemental de la propriété privée rurale de la Dordogne
- Monsieur le président du syndicat des propriétaires forestiers et sylviculteurs de la Dordogne
- Madame Christiane HESS
- Monsieur Gilles DURAND
- Monsieur Claude BOITREL
- Monsieur Pierre BOITREL
- Monsieur Guy NEYRAC
- Madame la présidente du conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine
- Monsieur le président du groupe chiroptère Aquitaine
- Monsieur le président de la SEPANSO Dordogne
- Monsieur le président du CAUE de la Dordogne
- Monsieur le président du comité départemental de spéléologie de la Dordogne
- Monsieur le président de la chambre d'agriculture de la Dordogne
- Monsieur le président du CrDA du Périgord Pourpre Vallée de l'Isle
- Monsieur le président de la fédération départementale des syndicats exploitants agricoles de la Dordogne
- Monsieur le président des jeunes agriculteurs de Dordogne
- Monsieur le président de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural Aquitaine-Atlantique
- Monsieur le président du centre régional de la propriété forestière de Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur le président de la fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique
- Monsieur le président de la fédération départementale des chasseurs de la Dordogne
- Monsieur le président du comité départemental de randonnée pédestre de Dordogne
- Monsieur le président du comité départemental du tourisme de Dordogne
- Monsieur Hervé THOMAS correspondant "Natura 2000 Dordogne" CSRPN de Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur le Préfet de la Dordogne
- Madame la sous-préfète de Bergerac
- Madame la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur le chef de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Dordogne
- Monsieur le chef du service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage
- Monsieur le délégué départemental de l'office national des forêts

Site Natura 2000 « Carrières de Lanquais-Les Roques »
Réunion du Comité de Pilotage Local

Mardi 10 décembre 2019 à 10 heures
Salle des fêtes de Lanquais

NOM - Prénom	Organisme	Signature	Mail
LEGAL Aline	COMMUNE DE FAUX		faux.mairie @wanadoo.fr
Maintigneux M. Christine	LANQUAIS		mairie.lanquais@ orange.fr
LEFRERE Lionel	LANQUAIS		Marie.Lanquais@ orange.fr
FAGEOLLE J. Louis	Lanquais		Jl.fageolle@orange.fr
BESSE Jacky	Fédération Pêche DORDOGNE		
BOUARDI Trévisse	Commune de MONSAIE		bouardfr@ wanadoo.fr
BOITREL Pierre	Lanquais		pierreboitrel@orange.fr
BOITREL Claude	Lanquais		
MARSAT J. Lix	C.D. 24		ml.marsat@dordogne.fr
BOYER Flore	Chambre Agriculture		flore.boyer@dordogne- chambagri.fr
HESS Christiane	Lanquais		christianillycroix@ gmail.com
DUHAEZ Benoît	CEN Aquitaine		b.duhaz@cen- aquitaine.fr
MAILLAS Hugo	DDT 24		
BATAILLE Jérôme	Com. Com. Perte Sud Périgord	excusé	

[illegible]

Comité de Pilotage Local



Animation 2019/2020 du site
Natura 2000 FR7200808
« Carrières de Lanquais – les
Roques »



À Lanquais, le jeudi 10 décembre 2019

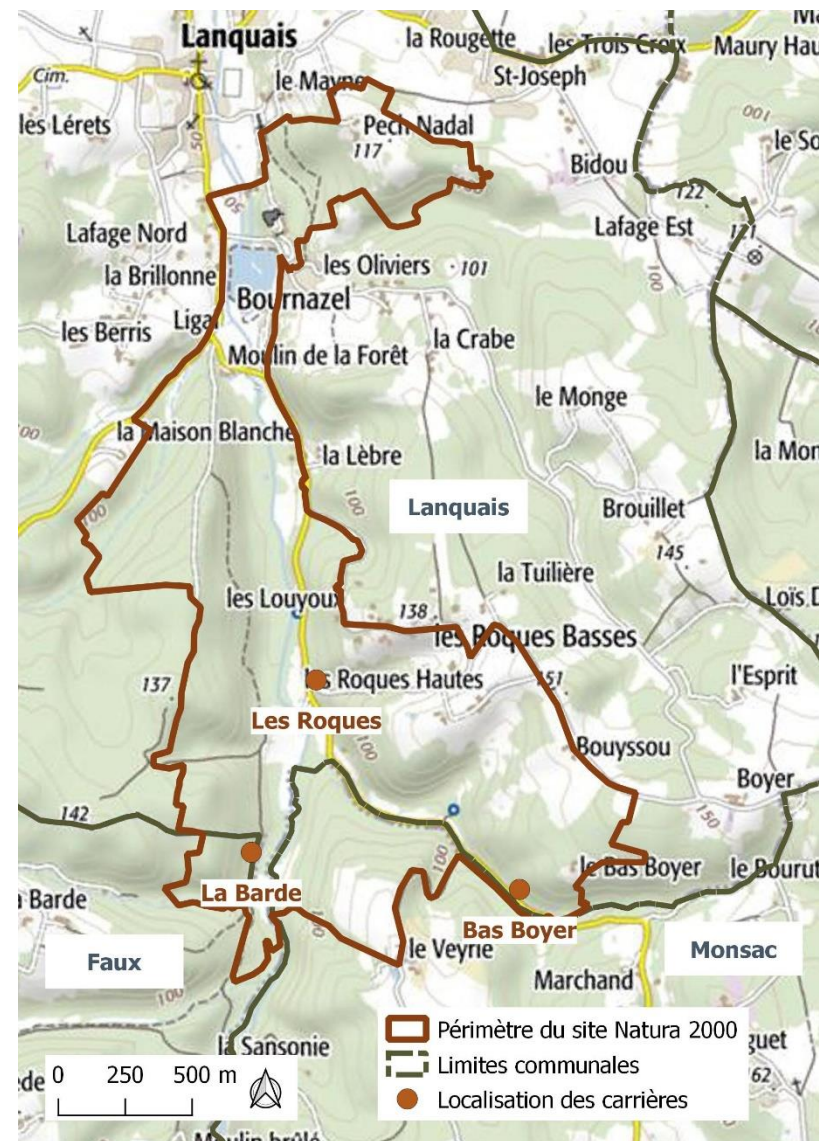
Animation

- ✓ Le site N2000 des Carrières de Lanquais-Les Roques
- ✓ Bilan des actions menées sur le site
- ✓ Perspectives



Le site N2000 des Carrières de Lanquais-Les Roques

- ✓ Désignation : 2004 pour la conservation des **chauves-souris**
- ✓ Validation du Docob en 2010
- ✓ Mise en œuvre des actions depuis 2011
- ✓ Surface : **268** ha, trois carrières et périmètre de protection
- ✓ Communes : **Lanquais, Faux et Monsac**
- ✓ Intérêt pour l'hibernation, le transit et territoire de chasse des Chauves-souris



Le site N2000 des Carrières de Lanquais-Les Roques

✓ 14 espèces de chauves-souris dont 9 annexe II de la DH

	Espèces	Intérêt du site pour la conservation de l'espèce	Enjeu de conservation
Espèces d'intérêt communautaire Annexe II	Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>) - 1304	Très fort	1
	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>) - 1321	Très fort	1
	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopeteus schreibersii</i>) - 1310	Fort	1
	Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>) - 1324	Moyen	2
	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>) - 1307	Moyen	2
	Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>) - 1303	Moyen	2
	Murin de Bechstein (<i>Myotis bechsteinii</i>) - 1323	Moyen	2
	Barbastelle (<i>Barbastella barbastellus</i>) - 1308	Moyen	2
	Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>) - 1305	Faible	3
Espèces présentant un intérêt communautaire Annexe IV	Murin de Daubenton (<i>Myotis daubentoni</i>)	Faible	3
	Murin de Natterer (<i>Myotis nattereri</i>)	Faible	3
	Murin d'alcahoë (<i>Myotis alcathoe</i>)	Faible	3
	Oreillard roux (<i>Plecotus auritus</i>)	Faible	3
	Sérotine commune (<i>Eptesicus serotinus</i>)	Faible	3

Le site N2000 des Carrières de Lanquais-Les Roques

✓ 4 objectifs de site et 17 objectifs opérationnels

O1 Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial
O11 Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris
O12 Favoriser des territoires de chasse potentiellement utilisés par les chauves-souris
O2 Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces
O21 Suivre les colonies de chauves-souris aux différentes périodes du cycle
O22 Suivre les conditions hygrothermiques des carrières et des extérieurs
O23 Améliorer les connaissances concernant l'utilisation des différentes cavités
O24 Évaluer la présence hors site du Grand Rhinolophe en période de reproduction
O25 Évaluer la fréquentation humaine dans les carrières
O26 Suivre l'évolution des habitats d'espèce sur le site
O27 Recherche des gîtes à chiroptères par radiopistage (notamment espèces forestières)
O28 Évaluer la conservation des espèces et des habitats d'espèces (bilan et expertise)
O29 Assurer la tranquillité et la pérennité des chauves-souris aux différentes périodes du cycle biologique
O3 Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces
O31 Sensibiliser et informer sur les chiroptères
O32 Limiter l'impact lié à l'utilisation des vermifuges type ivermectine
O4 Animer l'application du Document d'Objectifs
O41 Préparer la mise en œuvre du Document d'objectifs
O42 Mettre en œuvre des mesures contractuelles
O43 Mettre en œuvre des mesures hors contrat
O44 Coordonner, réaliser la synthèse et le bilan
O45 Intégrer l'enjeu chiroptères dans la logique de territoire

Bilan des actions menées sur le site

✓	Information et communication sur les mesures de gestion
✗	Information et communication sur les MAEC
✓	Suivi des populations de chiroptères
✗	Assistance à l'application du régime d'évaluation d'incidence
✗	Phase de synthèse, de bilan et mise à jour du docob
✓	Organisation des réunions des comités de pilotage
✗	Mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers - proposition de contrat
✓	Phase de mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers - suivi de contrat

Bilan des actions menées sur le site

✓ Information et communication sur les mesures de gestion

✓ Actualisation du site internet

<http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/lanquais/>

- Ajout des bilans d'animation
- Actualisation du site

Bilan des actions menées sur le site

✓ Suivi des populations de chiroptères

✓ Suivi hivernal le 08 février 2019

- les Roques : 6 espèces et 643 individus
- la Barde : 9 espèces et 136 individus
- Bas-Boyer : 3 espèces et 28 individus



Bilan des actions menées sur le site

✓ Suivi des populations de chiroptères

Date	Carrière	Espèce	Nom scientifique	Effectif
8 fév. 2019	les Roques	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	441
		Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	107
		Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	61
		Murin de "grande taille"	<i>Myotis myotis</i> / <i>M. blythii</i>	19
		Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	10
		Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	5
Date	Carrière	Espèce	Nom scientifique	Effectif
8 fév. 2019	la Barde	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	43
		Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	36
		Murin de "grande taille"	<i>Myotis myotis</i> / <i>M. blythii</i>	34
		Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	8
		Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	8
		Oreillard indéterminé	<i>Plecotus sp.</i>	3
		Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	2
		Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastella</i>	1
		Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	1
Date	Carrière	Espèce	Nom scientifique	Effectif
8 fév. 2019	Bas-Boyer	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	22
		Murin de "grande taille"	<i>Myotis myotis</i> / <i>M. blythii</i>	4
		Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	2

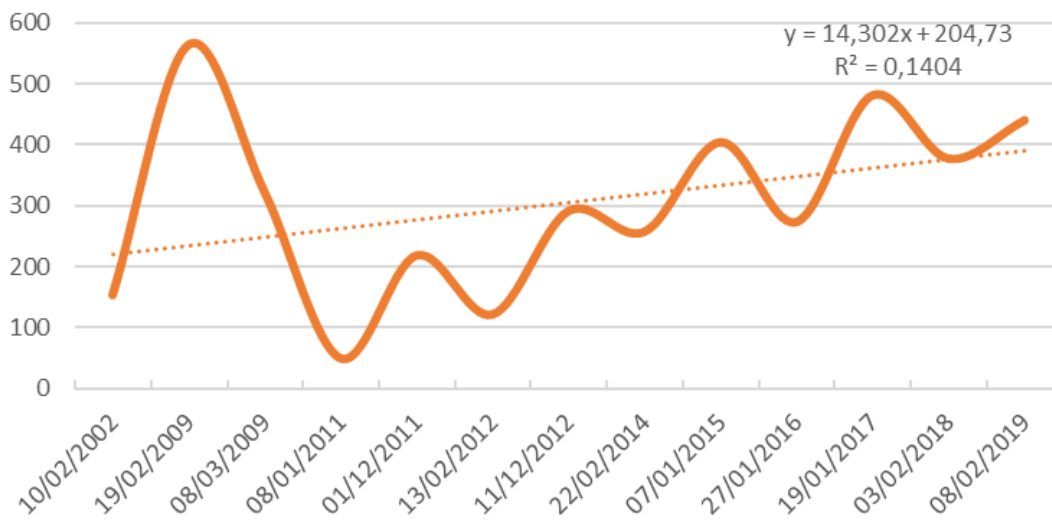
Bilan des actions menées sur le site



✓ Suivi des populations de chiroptères

- ✓ Tendances d'évolution des effectifs du Grand Rhinolophe dans la carrière des Roques (Lanquais)

Nombre de Grand Rhinolophe en hibernation dans la carrière des Roques de 2002 à 2019



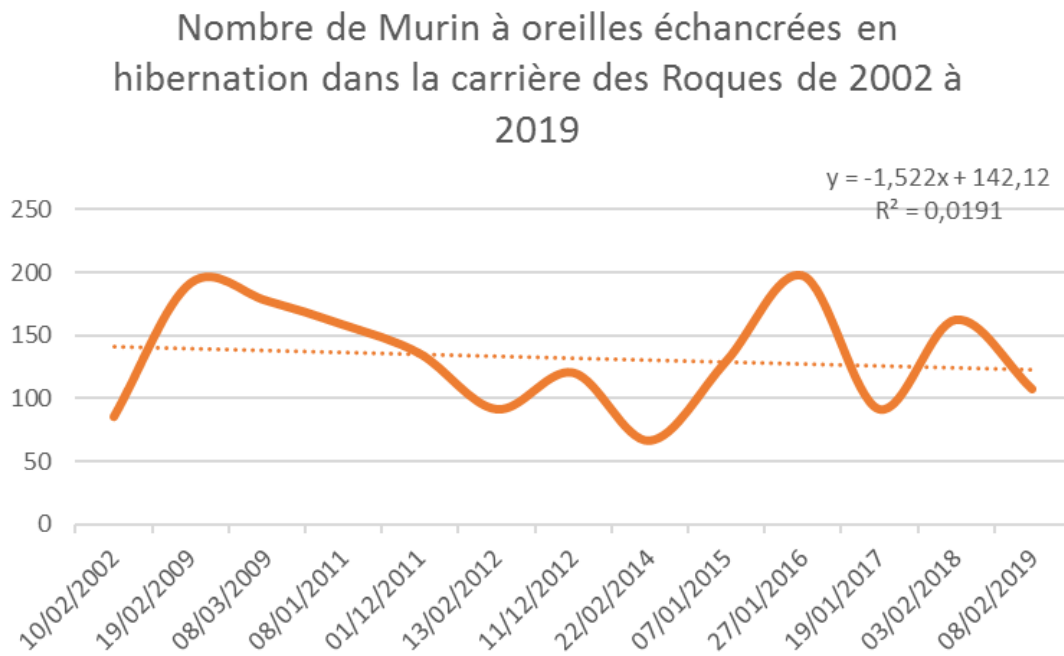
- ✓ Moyenne de 304 individus
- ✓ **Tendance à une augmentation régulière avec des variations interannuelles marquées**

Bilan des actions menées sur le site

✓ Suivi des populations de chiroptères



- ✓ Tendances d'évolution des effectifs du Murin à oreilles échancrées dans la carrière des Roques (Lanquais)



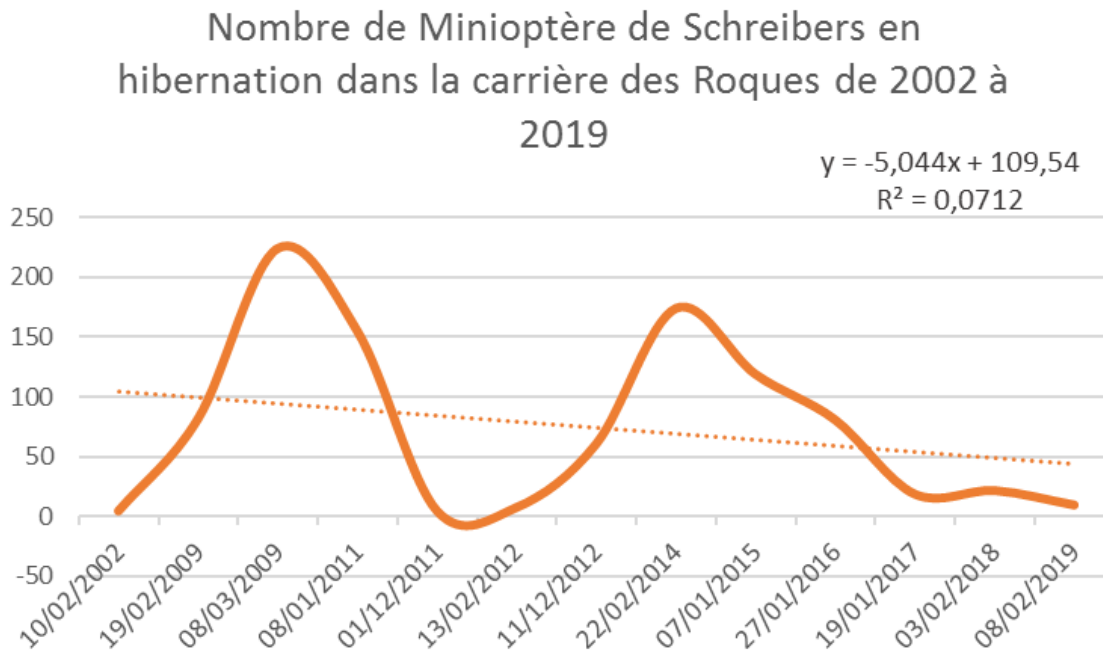
- ✓ Moyenne : 131 individus
- ✓ Tendance d'évolution à la baisse avec des variations interannuelles importantes

Bilan des actions menées sur le site

✓ Suivi des populations de chiroptères



- ✓ Tendances d'évolution des effectifs du Minioptère de Schreibers dans la carrière des Roques (Lanquais)



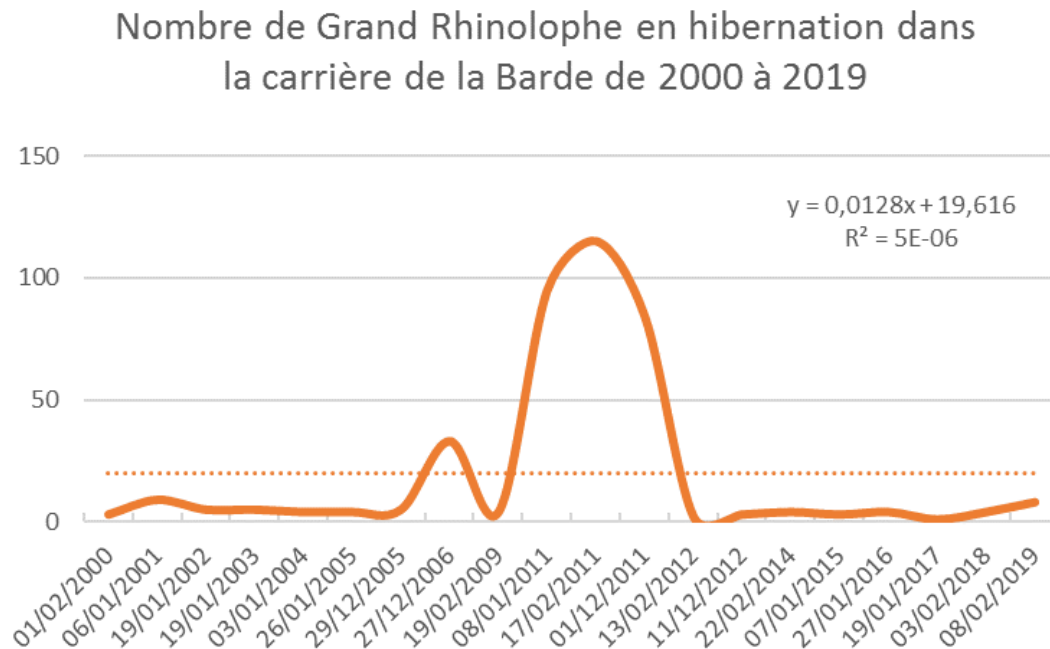
- ✓ Moyenne = 74 individus
- ✓ **Tendance d'évolution à la baisse avec des variations interannuelles importantes**

Bilan des actions menées sur le site



✓ Suivi des populations de chiroptères

- ✓ Tendances d'évolution des effectifs du Grand Rhinolophe dans la carrière de la Barde (Faux)



- ✓ Moyenne = 19 individus
- ✓ Tendance d'évolution stable

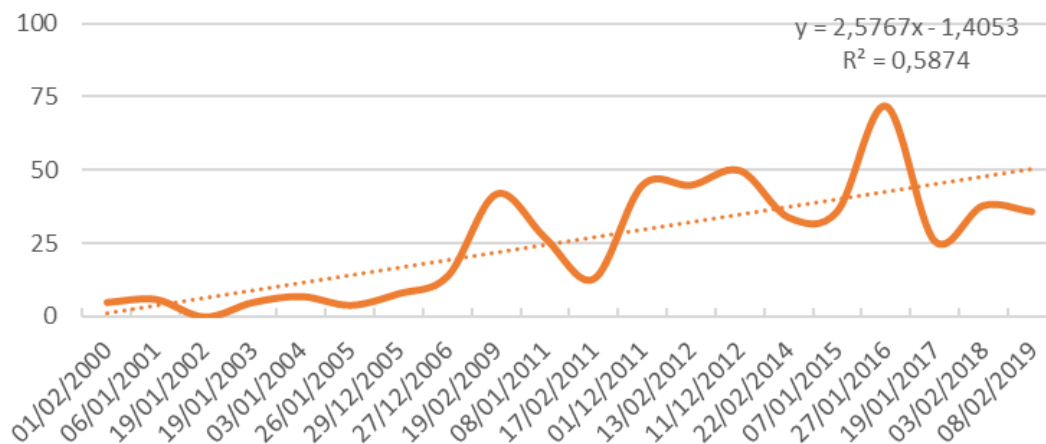
Bilan des actions menées sur le site

✓ Suivi des populations de chiroptères



- ✓ Tendances d'évolution des effectifs du Murin à oreilles échancrées dans la carrière de la Barde (Faux)

Nombre de Murin à oreilles échancrées en hibernation dans la carrière de la Barde de 2000 à 2019



- ✓ Moyenne = 25 individus
- ✓ Tendance d'évolution à la hausse

Bilan des actions menées sur le site

✓ Suivi des populations de chiroptères

- ✓ Suivi transit automnal des Roques le 30 octobre 2019
 - Présence de 7 espèces (les mêmes qu'en période d'hibernation)
 - Présence de Grand Rhinolophe en nombre important ($N \approx 231$)
 - Présence du Murin à oreilles échancrées ($N = 65$)
 - Présence du Minioptère de Schreibers ($N = 79$)
 - 7 fois plus qu'en hiver 2019 ; à voir si les individus seront toujours présents en hiver 2020 !

Bilan des actions menées sur le site

✓ Organisation des réunions des comités de pilotage

- ✓ Comité de pilotage le 10 décembre 2019

Bilan des actions menées sur le site



Phase de mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers - suivi de contrat



Contrat NiNi

- M. NEYRAC → Fermeture des trois entrées en façade sud de la carrière des Roques : **en attente car achat des parcelles en cours de négociation**

Bilan des actions menées sur le s

✓ Phase de mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles

- ✓ Contrat NiNi
 - Mme HESS → **contrat validé**
- ❖ N05R – « Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger » : 4,8 ha
 - Réalisé au mois d'août 2019 par l'entreprise Delmas de Baneuil
- ❖ F12i – « Dispositif favorisant le développement de bois sénescents »
 - ☐ Sous action 1 *arbres sénescents disséminés* : 60 arbres (2 ha)
 - ☐ Sous action 2 *îlot Natura 2000* : 4,5 ha



Bilan des actions menées sur le site

✓ Phase de mise en œuvre des contrats forestiers et ni agricoles ni forestiers - suivi de contrat

- ✓ Contrat NiNi
 - M. BOITREL → **contrat validé**
- ❖ N04R – « Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts » : 2,5 ha
 - Réalisé le 04 juillet 2019 par M. Chartier, éleveur à Bayac
- ❖ N03Ri – « Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique » : 2,5 ha
 - Réalisé du 15 octobre au 1^{er} novembre 2019 par M. Chartier, éleveur à Bayac
 - 170 moutons
 - Gardé par un chien Patou



Bilan des actions menées sur le site



Phase de mise en œuvre des contrats ni agricoles ni forestiers

✓ **Date limite fixée au 30 juin pour les interventions en 2023**

=> impossibilité de réaliser les actions la dernière année des deux contrats (2019-2023) car intervention après le 30 juin

Action Contrat NiNi	Action Docob	Période intervention
N03Ri – « Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique »	GH11 « Entretien des milieux ouverts par pâturage »	Interdit entre le 1er juin et le 30 juin
N04R – « Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts »	GH9 « Maintien des surfaces en prairie par fauchage retardé en juillet »	Interdit entre le 1er juin et le 30 juin
N05R – « Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger	GH10 « Restauration et entretien des milieux ouverts par fauche et/ou pâturage »	Interdit entre le 1er juin et le 30 juin

✓ **Quelles solutions ?**

- Modification des fiches actions ?
- Dérogation pour l'année 2023 ?

Perspectives (fin animation 18/04/2020)

- ✓ Animation à l'école de FAUX
- ✓ Rencontre ONF
 - intégration enjeu chiroptère dans gestion sylvicole Forêt du Maine ?
- ✓ Rédaction du bilan d'animation 2019

Merci de votre attention



Benoît Duhazé

b.duhaze@cen-aquitaine.fr

05 53 81 39 57

Direction départementale des territoires

Service Eau, Environnement, Risques.
Pôle Environnement et Milieux Naturels

Dossier suivi par : Hugo.Maillos
Poste : 05.53.45.56.98

hugo.maillos@dordogne.gouv.fr

**COMPTE-RENDU de la réunion du COPIL
du site NATURA 2000 FR7200808**

Carrières de Lanquais – Les Roques

10 décembre 2019

A la Salle des Fêtes de Lanquais

Liste des participants : ci-joint la liste d'émargement

M. Hugo MAILLOS, de la direction départementale des territoires, accueille et remercie les membres de leur présence à la réunion. Il rappelle l'ordre du jour qui consiste à présenter le bilan de l'animation de l'année écoulée sur le site N.2000.

Il rappelle que l'Etat désigné structure porteuse assure pour le compte du COPIL le pilotage de l'animation du site « Carrières de Lanquais – Les Roques ». L'État a délégué cette mission d'animation pour la période 2018-2021 au Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine (CEN Aquitaine).

M. MAILLOS donne ensuite la parole à l'animateur Benoît DUHAZE (CEN Aquitaine) qui présente, via un diaporama, le bilan « provisoire » puisque cette 2^{ème} année d'animation débuté en avril 2019 se terminera en avril 2020.

M. LABOUREL rappelle brièvement les caractéristiques du site des « Carrières de Lanquais – les Roques », qui s'étend sur 3 communes pour une superficie de 268 ha. Ce site désigné par arrêté en 2004 dispose d'un DOCOB validé en 2010. L'intérêt écologique du site réside dans la présence de 14 espèces différentes de chauves-souris à plusieurs périodes de l'année.

Enfin, pour conclure, M. DUHAZE précise que le document d'objectifs du site a été animé depuis 2011 par le CEN Aquitaine sous le pilotage de la direction départementale des territoires, désignée structure porteuse.

Information et Communication :

M. DUHAZE indique que l'ensemble des informations, actualités, synthèses et animations du site des « carrières de Lanquais » sont en cours d'actualisation pour janvier 2020 :

<http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/lanquais/>

La possibilité d'organiser, en août 2020, une « Nuit de la Chauve-Souris », manifestation déjà organisée par le passé par Cécile Legrand, ancienne animatrice du site, recueille les avis favorables des élus présents. Des contacts seront pris ultérieurement avec l'animateur pour déterminer les conditions d'organisation de cette manifestation. En tout état de cause, une information via un bulletin local et d'éventuelles affichettes pourrait être réalisée.

De plus, une manifestation à visée pédagogique avec les écoles du secteur sera mise en place au cours du 1^{er} trimestre 2020. L'animateur devant prendre contact prochainement avec les enseignants concernés.

Suivi des populations de chauves-souris :

Sur le site de la carrière des Roques, la population hivernale de grand rhinolophe se porte plutôt bien avec des effectifs en légère augmentation au fil des ans. Celle de murin à oreille échancrée se stabilise avec tout de même une légère tendance à la baisse, sans qu'une explication puisse être avancée. Enfin, la population de minioptères de Schreibers (espèce très sensible au dérangement) est dans une tendance marquée à la baisse, dans un contexte national d'effondrement des populations sur de très nombreux sites.

Sur le site de la carrière de la Barde, les populations de murins à oreilles échancrées sont à la hausse tandis que celle de grand rhinolophe sont plutôt stables, avec peu d'effectifs. Certains éléments peuvent laisser penser que certaines populations, pour des raisons à déterminer (dérangement?), sont amenés à changer de site d'hibernation. Par exemple, certains murins abandonneraient la carrière des Roques au profit de celle de la Barde.

Contrat ni-agricole ni-forestier

Parcelles de M. Neyrac : 3 entrées en façade sud sur la carrière des Roques se situent sur des parcelles appartenant à M. Neyrac. Des négociations sont en cours entre ce dernier et le CEN pour la vente des dites parcelles. Si la vente va à son terme, le CEN prévoit de fermer à minima une entrée. Sur une autre, il prévoit d'abord de mettre un dispositif de surveillance pour mesurer le dérangement et le passage éventuel dans la carrière. Si le dérangement est avéré, le CEN entreprendra alors la fermeture de l'ouverture en question.

Parcelles de Mme Hess : ce contrat a été validé en 2019 pour 2 types d'action. Une première action concerne 4,8 ha de prairies qui seront entretenues par gyrobroyage. Une seconde action concerne 4,5 ha de forêt qui seront maintenus en l'état, sans aucune activité sylvicole, pendant 30 ans. Les 2 actions permettent l'entretien des zones de chasses de chiroptères en favorisant le développement des insectes sur ce territoire.

Parcelles de M. Boitrel : ce contrat a lui aussi été signé en 2019. Il concerne la gestion par fauche et par pâturage de 2,5ha de prairie appartenant à M. Boitrel. L'opération a été réalisée par M. Chartier, éleveur à Bayac. Une petite « transhumance » a été réalisée puisque l'élevage se situe sur la commune voisine, de l'autre côté du coteau.

Modification du cahier des charges de 3 mesures du DOCOB

Les 2 contrats en question (Mme Hess et M. Boitrel) prévoient des actions d'entretien jusqu'en 2023. Cependant, pour tous les contrats ni-agricoles ni-forestiers signés sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine, il est demandé aux bénéficiaires des aides de transmettre aux gestionnaires leur dernière demande de paiement avant le 30 juin 2023.

Or, dans le Document d'objectifs du site, les 2 contrats précités sont encadrés par les cahiers des charges des actions GH9 « Maintien des surfaces en prairie par fauchage retardé en juillet » et GH10 « restauration et entretien des milieux ouverts par fauche et/ou pâturage ». Ces 2 actions prévoient entre autres une absence de fauche et de pâturage entre le 1^{er} juin et le 30 juin sur les surfaces engagées dans lesdits contrats.

Cet état de fait empêche ainsi réglementairement la réalisation d'un entretien des parcelles au cours de l'année 2023.

M. DUHAZE précise qu'il juge plus opportun, au vu des enjeux écologiques, de réaliser un entretien plus tôt dans la saison (en juin donc) plutôt que de ne pas faire d'entretien du tout cette année-là. Il s'interroge ainsi sur la méthode à employer pour permettre cette réalisation en 2023.

M. MAILLOS indique qu'il paraît envisageable, pour le besoin express de ces contrats, d'instituer une dérogation, pour cette seule année 2023, à l'obligation mentionnée dans le DOCOB de ne pas réaliser d'entretien des prairies entre le 1^{er} et le 30 juin.

L'ensemble des membres du COPIL est favorable à cette décision.

De manière pratique, des échanges devront avoir lieu entre l'animateur et les services de la DDT pour mettre en place cette dérogation.

Evaluation des incidences Natura 2000 :

Sur cette mission d'assistance à l'application du régime des incidences M. DUHAZE indique qu'il n'a pour l'instant pas été sollicité par des porteurs de projets pouvant impacter le site.

Questions diverses :

Il est porté à connaissance des membres du COPIL un projet de coupe d'arbres, sur la propriété entourant le château de Lanquais. Une coupe d'arbres a déjà eu lieu il y a quelques années. Des gens s'interrogent quant à la légalité de cette coupe, au sein du site Natura 2000.

M. MAILLOS indique que la coupe d'arbres n'est soumise à la procédure d'évaluation des incidences au titre de Natura 2000 que si elle est également soumise à autorisation spéciale de coupe. Cette autorisation n'est requise que si la coupe concerne une surface de 4ha minimum, d'un seul tenant. Ce qui n'est pas le cas, à priori, du projet de coupe porté par la propriétaire du château.

Il est cependant prévu, en lien avec M. DUHAZE, que ce dernier aille à la rencontre de cette personne afin de tenter de la sensibiliser à la préservation des chiroptères, et de leurs zones forestières de chasse. Des contrats forestiers pourraient également lui être proposés.

Mme MARSAT, conseillère départementale, s'interroge quant à la possibilité d'informer le public sur le site par le biais de panneaux d'information. M. MAILLOS lui indique que ce type d'action peut être prévue – et financée dans le cadre de Natura 2000 – en cas de fermeture de cavités notamment. Il précise cependant que ce type d'action peut avoir un effet inverse que celui qui est recherché. En effet, un panneau peut attiser la curiosité des promeneurs et ainsi attirer du monde alors qu'il faudrait au contraire assurer la quiétude des lieux.

Une question est posée quant à l'intérêt des nichoirs à chiroptères, comme action à mettre en œuvre sur le site. B. DUHAZE répond que ce type de contrat peut être efficace en termes de pédagogie, mais que sur un site où il existe déjà de nombreux gîtes naturels, l'intérêt purement écologique est très faible.

M. MAILLOS précise que l'animation de ce site se terminera en avril 2021. Les services de l'Etat réuniront le collège des Elus à la 3^{ème} phase d'animation, pour une nouvelle désignation de structure porteuse d'animation du site et de présidence du COPIL. Ceci sera rediscuté lors de la prochaine présentation du bilan d'animation.

L'assistance n'ayant plus de question, M. MAILLOS remercie l'ensemble des participants et clôt la réunion.

HUGO MAILLOS



Antenne Dordogne

21, rue de la Libération

24400 Mussidan

Tél. 05 53 81 39 57

antenne24@cen-na.fr

www.cen-aquitaine.org